

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 11

Artikel: La formation de personnel qualifié
Autor: Muralt, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La formation de personnel qualifié

par Bruno Muralt

Notre pays affronte une pénurie marquée de personnel qualifié – qu'il s'agisse d'ouvriers professionnels, de techniciens, d'ingénieurs ou de chercheurs. Le recrutement est insuffisant. Ce phénomène n'est pas seulement une conséquence de la prospérité présente: il est lié à la marche rapide du progrès scientifique et technique, que les tensions politiques entre l'Est et l'Ouest contribuent encore à accélérer. Une nation qui, pour une raison ou pour une autre, cesserait d'«être dans la course» courrait le risque de ne pouvoir reprendre sa place dans le peloton de tête et d'être dépassée définitivement. La Suisse, dont la prospérité dépend essentiellement des échanges internationaux et du développement de son commerce extérieur peut moins que tout autre affronter ce péril.

Le problème du recrutement et de la formation de personnel qualifié aux échelons les plus divers figure donc parmi les plus urgents. Nous ne pourrions le résoudre comme il doit l'être que si nous l'abordons avec énergie et sur le plan suisse – sans nous laisser arrêter ou limiter par des considérations fédéralistes ou idéologiques. Ce devrait être possible à un moment où nous savons tous que c'est notre existence même qui est en jeu. Notre objectif est clair: nous devons former un nombre plus grand que jusqu'à maintenant de gens qualifiés à tous les échelons et dans les disciplines les plus diverses. A cet effet, nous devons ouvrir plus largement aux jeunes gens doués l'accès à cette formation.

L'octroi de bourses et de subsides constitue un moyen efficace d'atteindre ce but. Le moment est venu de réaliser les exigences formulées depuis longtemps par des hommes clairvoyants: nos écoles, à tous les degrés, doivent être ouvertes sans restriction à tous les jeunes gens capables, indépendamment de leur situation sociale ou financière. Pour des raisons morales, politiques et économiques à la fois, nous ne pouvons nous permettre, en cédant à des considérations étroitement financières, de laisser en jachère l'intelligence et les dons de milliers de jeunes Suisses. C'est malheureusement encore le cas, ce que démontrent les résultats de diverses enquêtes faites au cours des dernières années pour déceler l'origine sociale des étudiants immatriculés à nos hautes écoles. En 1953/1954, sur les 324 étudiants de l'Université de Genève dont les parents étaient domiciliés dans le canton, on en comptait trois seulement dont le père était ouvrier. De 1945 à 1952, les fils d'ouvriers représentaient 5% seulement du nombre global des étudiants de l'Université de Zurich. Les résultats d'une enquête faite récemment à l'Université de Berne indiquent une proportion de 3% seulement. On a lieu d'admettre que les jeunes gens issus des milieux ouvriers – qui représentent pourtant 49% de la population suisse – constituent 3,5% en moyenne de l'effectif des étudiants des hautes écoles. La situation n'est que très légèrement meilleure à l'échelon de l'enseignement secondaire. Sans exagérer aucunement,

on peut dire que le bénéfice de l'enseignement secondaire (en particulier en ce qui concerne les gymnases) et supérieur est encore presque exclusivement le privilège d'une minorité aisée. C'est dire que nous disposons de possibilités considérables et inutilisées de recrutement.

La nomenclature des bourses et subsides qui a été établie indique que, si les fondations et fonds sont nombreux, les prestations de nombre d'entre eux sont assorties de conditions trop restrictives; de surcroît, elles ne répondent pas aux besoins d'aujourd'hui. Les subsides et leurs conditions d'octroi doivent être fixés de manière à permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs études sans affronter des soucis financiers. Secondement, cette aide ne doit avoir aucun caractère d'aumône. Elle doit constituer un *droit*, au même titre que les rentes d'AVS. Parallèlement à un échelonnement social de ces subsides, on pourrait prévoir l'octroi de primes d'encouragement, sous la forme de montants en argent ou d'autres mesures destinées à faciliter les études. Ce qui importe avant tout, c'est de créer un régime *complet* des bourses et subsides, c'est-à-dire conçu de manière à faire face à *tous* les besoins. Il convient de ne pas oublier qu'aujourd'hui encore nombre d'ouvriers et de petits paysans ont de la peine à mettre leurs enfants au bénéfice d'un apprentissage de trois à quatre ans. Une prolongation de la scolarité obligatoire à neuf ou dix ans paraissant inévitable dans un délai prévisible, ces difficultés sont même appelées à augmenter. Il est incontestable que notre économie ne peut poursuivre son expansion que si elle dispose d'un effectif croissant de travailleurs qualifiés. Il importe aussi de faciliter l'accès aux établissements secondaires (dont la fréquentation ouvre seule l'accès aux hautes écoles) si l'on veut éviter que le développement du système des bourses universitaires ne demeure illusoire.

Pour ce qui est des *prêts* accordés pour faciliter les études, ils ne sauraient avoir qu'un caractère *subsidaire*; ils peuvent tout au plus compléter les subsides, mais des subsides qui doivent être d'emblée substantiels. Nos expériences nous permettent d'affirmer que les milieux ouvriers redoutent des hypothèques de ce genre.

En ce qui concerne le financement de l'aide destinée à élargir le recrutement, il paraît évident que les fondations et fonds privés ne suffisent plus et que leurs prestations peuvent tout au plus constituer un complément bienvenu. Pour l'essentiel, ce financement devra être assuré par les pouvoirs publics. On a également lieu de douter que le problème du recrutement et de la formation de personnel qualifié puisse être résolu de manière satisfaisante sur le plan cantonal. Si l'on négligeait de rechercher d'emblée une solution fédérale, on risquerait que l'expansion économique demeure limitée pour l'essentiel aux quelques cantons déjà fortement industrialisés – avec toutes les conséquences financières et démographiques que cela implique. Si nombre de travailleurs s'installent dans les villes, n'est-ce pas parce que ces dernières offrent de meilleures possibilités de formation professionnelle pour leurs enfants? Si les éléments les plus

actifs de la population passent ailleurs, on a lieu de se demander quel profit nombre de cantons peuvent retirer de leur autonomie en matière d'enseignement. Nous ne pouvons tolérer qu'un garçon intelligent de l'Appenzell fasse l'objet d'une discrimination parce qu'il n'a pas la chance d'être domicilié à Genève, à Bâle ou à Zurich.

Enfin, on a donné à entendre que l'insuffisance du recrutement dans les activités qui exigent au préalable des études universitaires est dû bien plus à des raisons psychologiques qu'à des raisons financières. On relève que ce sont avant tout des «complexes d'infériorité» qui retiennent un ouvrier de laisser son fils ou sa fille franchir deux à trois échelons à la fois de l'échelle sociale et qu'il faut trois générations au moins avant qu'une famille puisse «produire» un universitaire. Un garçon boucher, dit-on, peut espérer que son fils s'établira à son compte, créant ainsi les conditions nécessaires pour que le petit-fils devienne peut-être chirurgien. Une conception aussi surannée de la mobilité sociale est absolument ridicule à l'âge des spoutniks; à une époque caractérisée par l'accélération du progrès scientifique et technique, avons-nous le temps d'attendre que soit achevé ce processus, qui ne répond d'ailleurs à aucune réalité tangible? En effet, si l'on en croit les informations dont on dispose, la Chine formerait chaque année quelque 600 000 techniciens et ingénieurs, dont les parents ne savent pourtant ni lire ni écrire. En Grande-Bretagne, dont la structure sociale est plus proche de la nôtre, 10 à 31% (suivant les universités) des étudiants des universités (au regard de 3,5% chez nous) seraient issus de familles ouvrières.

Certes, nous ne méconnaissons pas la réalité des barrières psychologiques qui peuvent paralyser les aspirations d'un jeune homme des milieux ouvriers ou paysans. Mais nous ne pouvons nous borner à constater le fait. Il faut s'employer à en rechercher les causes et à les surmonter. Il est probable que l'une d'elles réside dans la conception, aujourd'hui incompatible avec notre époque dynamique, que les études supérieures sont la chasse gardée des milieux aisés. Le moment nous paraît venu de revoir de manière fondamentale notre système scolaire – de l'école primaire à l'université – nos méthodes de sélection et d'orientation professionnelle. C'est dire que la question des bourses et subsides ne représente qu'un aspect – un aspect de première importance, certes – du problème du recrutement et de la formation du personnel qualifié, et cela à tous les échelons. Sa solution exige à tout le moins autant d'énergie et d'argent que l'effort qui vise à créer une armée qui réponde aux exigences d'aujourd'hui. La solution de ce problème est également une contribution essentielle à la défense du pays et au maintien de nos institutions, car enfin, l'enjeu c'est l'avenir de notre jeunesse et la jeunesse de l'avenir.



